LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE





Information sur les sites départementaux de loisirs et de baignade

Les 4 sites sont ouverts gratuitement aux Périgourdins comme aux vacanciers, qui y profitent des balades en forêt, de la plage, la baignade, des aménagements sportifs et des nombreuses animations proposées durant l'été. Les utilisateurs doivent respecter les gestes barrières, les mesures de distanciation physique et le règlement intérieur.

Publié le 30 juin 2020

Lac de Gurson Grand Etang de la Jemaye Grand Etang de Saint Estephe Base de loisirs de Rouffiac

2 sites sur 4 sont labellisés pavillon bleu (la jemaye, St Estéphe,)

Les 4 sites détiennent le label tourisme Handicap (+ Handiplage pour St Estèphe)

Le site de Rouffiac est labellisé « pêche famille »

A partir du 4 juillet tous les services habituels seront accessibles hormis les espaces de jeux collectifs (jeux pour enfants, City stade, Beach-volley) qui ré-ouvriront en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Les accueils resteront fermés mais les agents présents sur le site seront à même de répondre aux questions.



Connaître la fréquentation des plages en temps réel :

La baignade sera autorisée et surveillée de 11h à 19h tous les jours sur les 4 sites du 4 juillet au 31 août.

Lac de Gurson

Grand Etang de la Jemaye

<u>Grand Etang de Saint Estephe</u>

Base de loisirs de Rouffiac

Une gestion de la fréquentation sera mise en œuvre

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/information-sur-les-sites-departementaux-de-loisirs-et-de-baignade-18866?

Pour permettre un respect des règles sanitaires et laisser aux visiteurs la possibilité de se poser sur la plage, une gestion de la fréquentation sera mise en œuvre.

Pour cela une jauge a été établie pour chaque site en fonction de sa configuration. Elle varie de 400 à 500 personnes en simultané.

Un comptage sera réalisé pour informer via notre site internet de la fréquentation sur chaque plage. Cela afin d'éviter des déplacements inutiles si la plage est à sa fréquentation maximale.

Une information sera également donnée aux visiteurs dès leur arrivée sur les parkings

Activités et services proposés sur les sites de baignade (sauf Rouffiac):

Randonnée, promenade: ouvert

Pique-nique: ouvert

Pêche: ouvert

Restauration : ouvert Sanitaires : ouvert

Aires de jeux pour enfant collectives : fermé

Stations de jeux individuelles : ouvert

Baignade surveillée : ouverture 4 juillet au 31 août

Canoé / paddle : ouverture 4 juillet au 31 août gratuit avec inscription sur place

Apprendre à Nager : A partir du 4 juillet gratuit sur inscription

(https://sportnature.dordogne.fr/animation/japprends-a-nager-en-dordogne-inscriptions/)